



DUPERRÉX-A

Le TCS compte investir quelque 2,5 millions de francs dans le futur camping.

Compromis au Pécros

GRANDSON Tenancier depuis plus de vingt ans, Pascal Staeger exploitera le restaurant. Le camping passera en mains du TCS, qui va le moderniser.

Au terme d'une longue période d'incertitude, puis d'un appel d'offres lancé l'an dernier, la Municipalité de Grandson a tranché: dès 2027, le camping du Pécros sera exploité par le Touring Club Suisse (TCS), qui prévoit d'y investir massivement. Quant à Pascal Staeger, il restera l'exploitant du restaurant attenant. Son partenaire historique, et porteur principal du bail en vigueur, le Camping Club d'Yverdon, cessera son activité au Pécros dès fin 2026. «C'est une énorme déception. Cela fait 65 ans que nous sommes locataires. Nous sommes très déçus. Mais je suis très content pour Pascal Staeger et pour sa fille. Ils le méritent», commente Marc Waldispuehl, président du Camping Club Yverdon (CCY).

La déception du président du CCY est d'autant plus importante qu'il avait répondu, dès son arrivée en 2020, aux exigences de la Commune: «On a descendu de 60% le résidentiel et on a augmenté de 50% les taxes de séjour.»

Et si le TCS, qui s'était tourné vers Grandson après l'abandon du projet de reprise du camping des Iris, à Yverdon-les-Bains, va réaliser d'importants investissements pour mettre les installations au goût du jour, le CCY a lui aussi proposé un plan d'investissements, mais sur douze ans. Un programme que le TCS peut concrétiser en quelques mois, en raison de ses capacités financières.

L'autre souci pour le président

du CCY concerne les gardiens. Il espère qu'une solution pourra être trouvée. Si l'avenir du CCY n'est pas compromis – il exploite les campings VD8 (Cheseaux-Noréaz) et des Cluds (Bullet) –, le président a le cœur gros: «Ils avaient le choix entre la proximité et le pognon, ils ont choisi le pognon.»

Tenancier satisfait

«Je suis satisfait d'apprendre que la Municipalité souhaite travailler avec nous. On a proposé une nouvelle véranda et des WC publics, soit un investissement de plusieurs centaines de milliers de francs. Mais tant que ce n'est pas signé, ce n'est pas gagné», explique Pascal Staeger, tenancier du Restaurant du Pécros.

Un partenariat à trois

Syndic de Grandson, Antonio Vialatte comprend la déception du président du CCY. Il relève toutefois que le choix a été opéré sur la base d'un appel d'offres avec un cahier des charges. Et de souligner que Grandson compte déjà deux campings résidentiels sur son territoire. Le Pécros doit être affecté à la clientèle de passage. Il est situé à proximité de la gare, du bourg et du château qui, rénové, devrait attirer les foules.

Et de conclure: «Il y a une offre de restauration de qualité et le TCS va investir plusieurs millions. Nous allons travailler les trois en partenariat pour ébaucher le modèle du futur au Pécros.» • I. Ro

Pas de tolérance hors place officielle

«Nous n'avons pas de problèmes avec les Yéniches. Cela se passe généralement bien. Mais avec les gens du voyage venant de l'étranger, c'est autre chose. Nous allons être fermes, c'est tolérance zéro», explique Laurent Curchod, délégué à la coordination et médiateur pour les gens du voyage.

Les gens du voyage venant de l'étranger ont une quarantaine de places à disposition à Rennaz, près du Centre de police. C'est la seule place officielle. Mais la Ville de Lausanne, même si elle n'a pas communiqué sur le sujet, a également prévu un site de même capacité.

Par contre, Yverdon-les-Bains a clairement manifesté son refus d'accueillir des gens

du voyage étrangers.

Afin de prévenir des incidents tels que ceux enregistrés l'an dernier, le médiateur a eu des contacts avec les communautés des gens du voyage de l'étranger: «Ils connaissent les conditions. S'ils s'établissent hors les sites prévus, ils seront dénoncés pour violation de domicile et d'autres infractions potentielles», précise Laurent Curchod.

L'an dernier, plus de 150 amendes à 300 ou 500 francs ont été distribuées, avec les frais en prime.

En vertu des accords bilatéraux, les gens du voyage étrangers peuvent entrer en Suisse. «Mais on n'a pas l'obligation de les accueillir», conclut le médiateur.